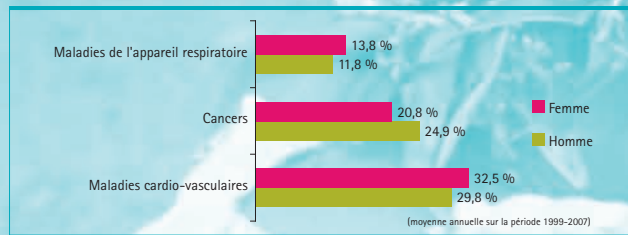


Une personne sur trois âgée de 65 ans et plus meurt d'une maladie cardio-vasculaire

Les causes de décès ne sont pas les mêmes avant 65 ans chez les hommes et chez les femmes. Le cancer est la première cause de mortalité chez les femmes alors que chez les hommes, ce sont les traumatismes, en particulier les accidents de transport. Après 65 ans, ces différences s'estompent. Les maladies cardio-vasculaires sont les premières causes de mortalité de nos aînés, les cancers la deuxième, les troubles respiratoires constituent la troisième.



Unité : pourcentage • Source : Direction de la santé

Handicap : plus physique que mental

En 2009, le handicap concerne 4 % de la population des 60 ans ou plus. Chez les seniors, le handicap mental ne représente que 16 % de la population handicapée, contrairement aux autres âges où la proportion est de 40 %. Huit *matahiapo* sur dix souffrent d'un handicap physique, cette situation révèle sans doute davantage une perte d'autonomie* due à l'âge qu'un handicap permanent. Les *matahiapo* handicapés sont peu pris en charge dans des établissements spécialisés (10 % d'entre eux contre 30 % pour les autres handicapés adultes). La prise en charge de la dépendance semble surtout s'exercer par la solidarité familiale.

* L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou son équivalent n'existe pas en Polynésie française, les personnes âgées bénéficiaires d'aide au titre de la dépendance ne peuvent être distinguées des autres populations.



Unité : nombre de personnes • Source : Direction de la santé

Jusqu'à présent, l'assemblée des Nations Unies n'a pas adopté de cadre juridique qui permette aux personnes âgées de se protéger d'actes de discrimination, au contraire d'autres groupes de population (femmes, enfants). Pourtant, la croissance rapide des personnes âgées de 60 ans ou plus, de 700 millions en 2009 à une projection de 2 milliards d'ici 2050, aura un profond impact sur la société. Un groupe de travail sur le vieillissement* a donc été établi en décembre 2010 pour étudier les possibilités de renforcement des droits des personnes âgées en particulier pour l'accès à l'emploi, à la formation et un accès plus égalitaire aux pensions de retraite et plus largement à la protection sociale.

* La première étape a été la mise en œuvre du plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en 2002.

Indicateurs sur la situation des personnes âgées à travers le monde					
	Population de 60 ans ou plus en 2009 et 2050 (millions)			Ratio de dépendance économique*	
	2009	2050	Variation (%)	2009	2050
Monde	737,3	2 008,2	270	9	4
Afrique	53,8	212,8	400	16	9
Asie	399,9	1 236,1	310	10	4
Europe	158,5	236,4	150	4	2
Amérique du Nord	62,7	124,7	200	5	3
Amérique du Sud	57,0	186,0	330	10	3
Océanie	5,3	12,2	230	6	3

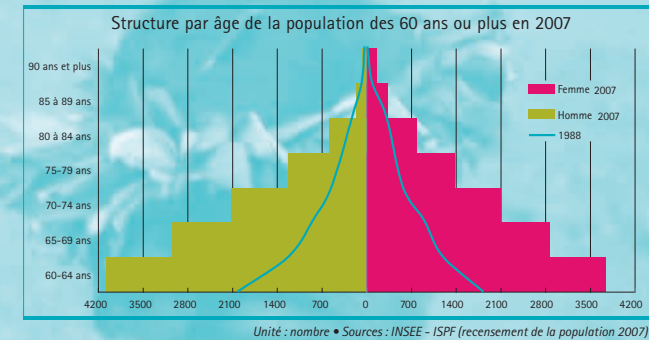
Indicateurs sur la situation des personnes âgées à travers le monde				
	Proportion de survivants après 60 ans [période 2005-2010] (%)		Taux d'activité des 65 ans ou plus en 2008 (%)	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Monde	73	79	30	12
Afrique	53	57	53	28
Asie	76	81	34	11
Europe	79	91	9	5
Amérique du Nord	89	93	21	13
Amérique du Sud	78	87	47	19
Océanie	85	89	18	8

*Nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans rapporté au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. Cet indicateur permet de mesurer la pression exercée sur le système de protection sociale public et/ou les transferts privés interfamiliaux pour la prise en charge des membres les plus âgés. Lecture : dans le monde, en 2009, le ratio est de neuf personnes de 20 à 64 ans pour une personne de 65 ans ou plus.

Directeur de la publication : Jean-Marie Savio • Délégation à la famille et à la condition féminine
Réalisation : Sébastien Merceron et Patricia Anneville • Institut de la statistique de la Polynésie française
Pré-press : Scopop • Impression : STPmultipress • Photo de couverture : Chrystelle Jahan © Au vent des îles

Délégation à la famille et à la condition féminine
BP 2 551 - 98713 Papeete - Tahiti • Tél : (689) 80 00 40 • www.solidarite.gouv.pf

Définition : L'âge de la vieillesse ne peut être déterminé avec certitude ni pour une personne, ni pour une population, que ce soit physiologiquement ou socialement. Toutefois statistiquement, il est nécessaire de définir un seuil pour mesurer et caractériser la population concernée. Par convention, c'est l'âge légal de départ à la retraite qui a été choisi. La population des « matahiapo » (ou seniors) est assimilée au groupe des 60 ans ou plus.



Une personne sur dix a 60 ans ou plus

La part des personnes âgées de 60 ans ou plus augmente : en 2007, elle représente 9 % de la population contre 5 % en 1988. Leur nombre est de 22 700 personnes en 2007, il était de 9 844 en 1988. Les seniors sont proportionnellement plus nombreux à résider à Papeete et Pirae. Chez les *matahiapo*, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes globalement, mais deviennent plus nombreuses sur les tranches d'âge les plus élevées. En France, en 2008, 20 % de la population a 60 ans ou plus.

Indicateurs de tendance	1988	2007	2027
Espérance de vie à la naissance (années)	67	74	81
Proportion des 60 ans ou plus (%)	5	9	17
Personnes de 60 ans ou plus (nb)	9 400	22 000	55 000

Sources : INSEE - ISPF (recensement de la population 2007)

En 2027, une personne sur six aura 60 ans ou plus

L'espérance de vie s'allonge rapidement : de 67 ans en 1988, elle passe à 74 ans en 2007 et devrait atteindre les 81 ans en 2027. L'allongement de l'espérance de vie associée à la baisse de la fécondité amène la Polynésie française dans une transition démographique où l'on passe rapidement d'une population jeune (la moitié des habitants avait moins de 20 ans en 1988) à une population où les seniors deviennent de plus en plus nombreux. Les projections démographiques pour 2027 montrent que sur les 320 000 habitants que devrait alors compter la Polynésie française, 17 % auront 60 ans ou plus.



Matahiapo en chiffres 2011



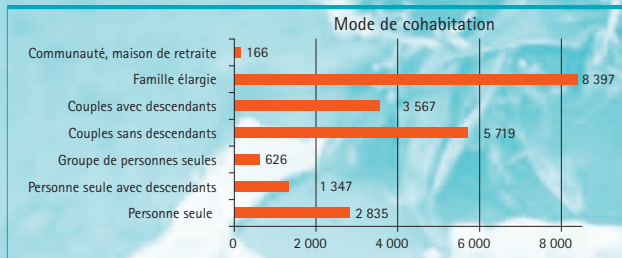
Ministère en charge de la famille
Institut de la statistique de la Polynésie française



Mode de vie

Plus d'un tiers des seniors vivent en cohabitation dans une famille élargie.

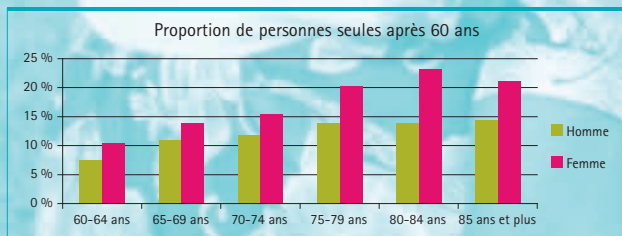
Traditionnellement en Polynésie, les personnes âgées vivent dans des ménages élargis où cohabitent plusieurs générations. Ce modèle laisse progressivement la place à des ménages plus petits (conjoint et descendants immédiats) : parmi les 22 400 personnes âgées de 60 ans ou plus, 41 % vivent en couple , avec ou sans enfants. Seuls 166 seniors vivent en communauté ou maison de retraite.



Unité : nombre • Sources : INSEE – ISPF (recensement de la population 2007)

A partir de 75 ans, une femme sur cinq vit seule

Après 60 ans, une personne sur huit vit seule, soit une population de 2 800 personnes. Le phénomène va s'accroissant avec le vieillissement : parmi les personnes de 70 ans et plus, celles qui vivent seules sont un peu plus de 1 400, soit un ménage sur cinq de cette tranche d'âge. Ce sont majoritairement des femmes, 62 % du total des personnes âgées isolées. Elles sont veuves pour les trois quarts d'entre elles. Chez les hommes aussi, le veuvage est la situation matrimoniale la plus fréquente : un homme sur deux.

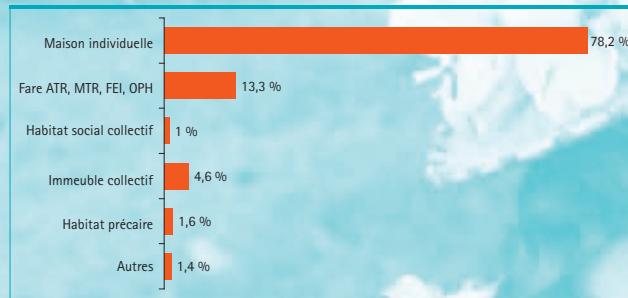


Unité : pourcentage • Sources : INSEE – ISPF (recensement de la population 2007)

Mode de vie

Neuf matahiapo sur dix habitent dans des maisons individuelles

Environ 9 *matahiapo* sur 10 vivent en maison individuelle, contre 8 sur 10 pour les moins de 60 ans ; ils sont propriétaires de leur logement à 83 %. Seulement un tiers des ménages de seniors ont un ordinateur dans leur logement, contre un sur deux chez les moins de 60 ans. Une personne sur deux ayant plus de 60 ans vit dans une construction antérieure à 1984, contre une sur trois avant 60 ans.

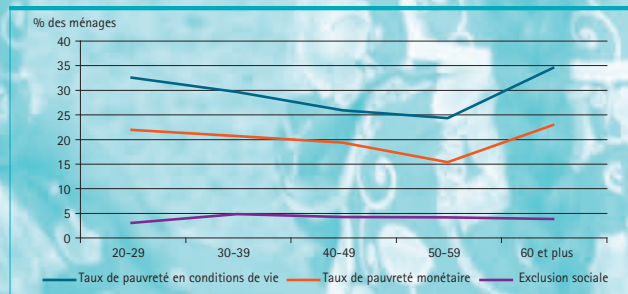


Unité : pourcentage • Sources : INSEE – ISPF (recensement de la population 2007)

La pauvreté touche plus fréquemment les seniors

Avec la chute des revenus résultant de la fin de la vie active, le risque de pauvreté remonte fortement à l'âge de la retraite. Les plus de 60 ans sont ainsi davantage touchés par la pauvreté que les autres, que ce soit en termes de revenus ou en termes de conditions de vie. L'exclusion sociale* touche la même proportion de personnes quelle que soit la tranche d'âge.

* Situation de pauvreté et d'isolement social (absence de participation à la vie associative, politique, culturelle, sportive et absence de personnes sur qui compter en cas de « coups durs »).

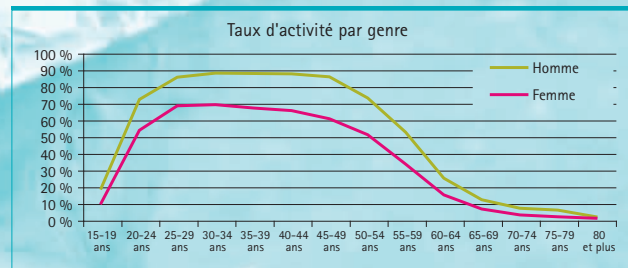


Unité : pourcentage • Source : AFD enquête conditions de vie 2009

Activité

Le taux d'activité décroît très rapidement après 50 ans

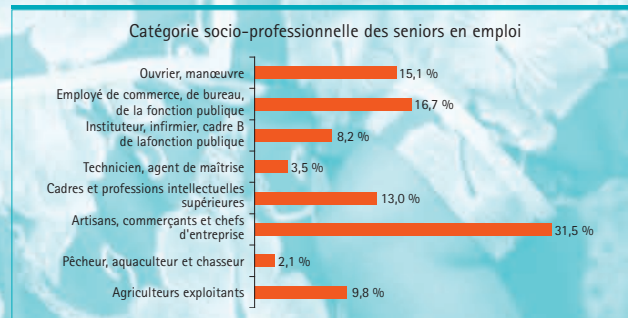
Le taux d'activité suit le cycle de vie : aussi bien chez les hommes que chez les femmes, le taux d'activité augmente à la fin des études et diminue fortement à partir de 50 ans, au moment du départ en pré-retraite ou en retraite. Cependant, 11 % des seniors restent dans la vie active.



Unité : pourcentage • Sources : INSEE – ISPF (recensement de la population 2007)

Un senior actif sur trois gère son propre commerce ou entreprise

Les seniors, qui ont un emploi, travaillent davantage pour leur propre compte, notamment au sein du secteur traditionnel, plus souvent rural. Ils sont, en proportion, plus nombreux à occuper des professions d'exploitants agricoles ou de pêcheurs. Près d'un tiers des *matahiapo* tiennent leur propre commerce ou entreprise, soit beaucoup plus que les autres actifs (1 sur 10 seulement pour les moins de 60 ans).

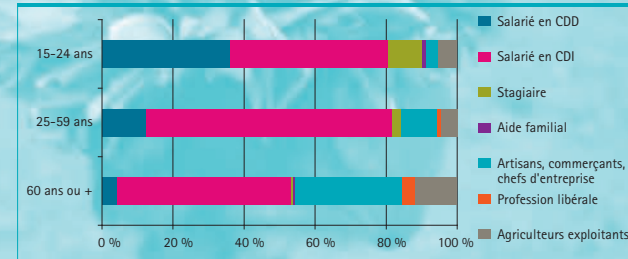


Unité : pourcentage • Sources : INSEE – ISPF (recensement de la population 2007)

Activité et diplôme

Après 60 ans, une personne sur deux, encore active, a le statut d'indépendant

Contrairement aux jeunes actifs qui sont plus du tiers à occuper des emplois salariés en CDD, un senior actif sur deux est salarié en contrat CDI mais, surtout, quasiment un sur deux a le statut d'indépendant. Les seniors en activité ont plus fréquemment recours à une activité secondaire pour compléter leurs revenus (16 % contre 10 % pour les moins de 60 ans), notamment dans l'artisanat et la production agricole.

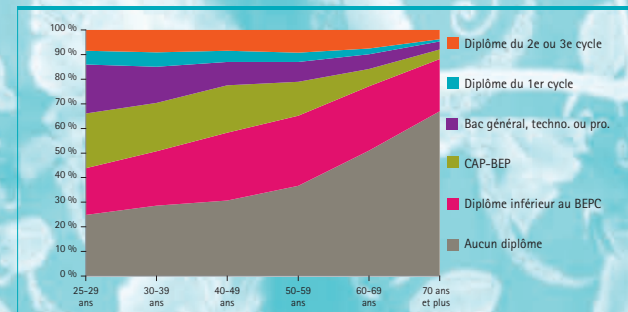


Lecture : 36 % des 15-24 ans sont salariés en CDD, contre 12,3 % pour les 25-59 ans et 4,3 % pour les 60 ans ou plus.

Unité : pourcentage • Sources : INSEE – ISPF (recensement de la population 2007)

Six seniors sur dix n'ont aucun diplôme

En 2007, la proportion de personnes ayant déjà été scolarisées est de 86 % chez les 60-69 ans et 69 % pour les personnes de 80 ans et plus. Près de 6 seniors sur 10 n'ont aucun diplôme. Environ 13 % d'entre eux ont au moins le baccalauréat (contre 33 % pour les 25-35 ans).



Unité : pourcentage • Sources : INSEE – ISPF (recensement de la population 2007)